

**TRAVAUX POUR LA FOURNITURE POSE ET MISE EN SERVICE
D'UN SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS
SITE DE CLAUSES**

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES TECHNIQUES

Indiquer le numéro de marché

Cctp

POUVOIR ADJUDICATEUR/MAITRE DE L'OUVRAGE

**Caisse de d'allocations familiale de la Haute-Savoie
2 rue Emile-Romanet, 74987 Annecy Cedex 9**

Le pouvoir adjudicateur est représenté par :
M / Mme le Directeur / la Directrice de Olivier PARAIRE

SOMMAIRE

1 – DESCRIPTION DE PROJET.....	3
2 – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DE L'ALIMENTATION	3
3 – SOLUTIONS LOGICIELLES ET GESTION DES PROFILS	3
4 – MATÉRIELS ET TECHNOLOGIES.....	3
5 – Sécurité incendie et déverrouillage des accès	
6 – CONSISTANCE DES TRAVAUX (Liste non exhaustive)	4
7 – Formation des utilisateurs.....	4

CHAPITRE I – STIPULATIONS GENERALES

Article 1 – Dispositions générales

1.1 Description du projet

Le présent marché de travaux a pour objet la fourniture, la pose et la mise en service d'un système de contrôle d'accès pour l'aménagement de l'accueil du site de la CAF de Cluses.

1.2 SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DE L'ALIMENTATION

Le système devra répondre aux exigences de gestion d'énergie suivantes :

- **Alimentation non secourue** : Destinée aux serrures électriques à rupteur des portes intérieures.
- **Alimentation secourue** : Dédiée à la gestion de la commande électronique pour garantir le fonctionnement du système en cas de coupure de courant.

1.3 SOLUTIONS LOGICIELLES ET GESTION DES PROFILS

Le prestataire devra fournir une solution logicielle complète comprenant :

- **Licence d'utilisation et encodeur** : Pour la création et la gestion autonome des profils utilisateurs.
- **Gestion des droits** : Le système doit permettre une configuration précise des accès selon des critères classiques et personnalisables :
 - Plages horaires et jours de la semaine.
 - Choix calendaires spécifiques (week-ends, mois, année).
 - Programmation d'ouvertures automatiques.

1.4 Matériels et technologies

- ☐ **Lecteurs** : Le système choisi doit être compatible avec différentes technologies de lecture et capable de gérer plusieurs supports (badges, cartes et autres dispositifs).
- ☐ **Connectivité** : Le système doit être indépendant, interrogeable et programmable à distance via une interface WIFI.
- ☐ **Hébergement** : Le système d'exploitation doit être impérativement hébergé en local, tout en conservant la capacité d'être interrogé via Internet ou une solution Cloud.

1.5 Sécurité incendie et déverrouillage des accès

Le système devra permettre le déverrouillage des portes en cas d'incendie. Une solution pourra être proposée en option par le candidat.

1.6 Consistance des travaux (Liste non exhaustive)

Le prestataire est tenu de prévoir la pose de l'ensemble des éléments constitutifs, notamment :

- Fourniture et pose de serrures à rupture.
- Installation des lecteurs et de la centrale AES (Alimentation Électrique Secourue).
- Pose des boutons poussoirs de dérogation.
- Tout accessoire ou équipement supplémentaire nécessaire au bon fonctionnement du produit proposé selon les règles de l'art.

1.7 Formation des utilisateurs

Le titulaire devra assurer une formation des utilisateurs internes à l'utilisation du logiciel de gestion du contrôle d'accès. Cette formation portera notamment sur le paramétrage des accès, la gestion des profils utilisateurs et l'exploitation courante du système. Elle devra permettre une prise en main autonome par les utilisateurs.